

Les modifications suivantes apportées aux documents d'appel d'offres entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fera partie des documents contractuels.

## 1. DEVIS D'ARCHITECTURE

### 1. Section 07 52 00 Couvertures à membrane de bitume modifié

#### 1.1

#### 1.2 RÉFÉRENCES

Supprimer :

- .2 ASTM C1177/C1177M-13, Standard Specification for Glass Mat Gypsum Substrate for Use as Sheathing.

Ajouter :

- .2 ASTM C1278 / C1278M - 17, Standard Specification for Fiber-Reinforced Gypsum Panel

#### 1.2

### 2.2 REVÊTEMENT INTERMÉDIAIRE DE L'ABRI DE CHANTIER ET DES BÂTIS

Supprimer:

- .1 Plaques de plâtre à mat de verre : conformes à la norme ASTM C 1177, de type X, de 15,9 mm d'épaisseur, de 1219 X 2438 mm, ayant une masse surfacique nominale de 2,5 kg/m<sup>2</sup>, absorption d'eau maximale <10, selon la norme ASTM C1177.

Ajouter:

- .1 Panneaux de plâtre renforcés de fibre : conformes à la norme ASTM C1278, de type X, de 15,9 mm d'épaisseur, de 1219 X 2438 mm, ayant une masse surfacique nominale 15.6 Kg/m<sup>2</sup> (3.2 lb/po<sup>2</sup>), absorption d'eau maximale <10, selon la norme ASTM C1278.

Ajouter:

- .2 Membrane coupe-feu : conforme à la norme ASTM D903, 1.6 mm d'épaisseur, renfort en mat de verre.

1.3

**2.7 PANNEAUX DE DOUBLAGE**

Supprimer :

.1 Panneaux à poser sur l'isolant afin de réaliser une surface qui résistera à la flamme du chalumeau.

Ajouter :

.1 Installer sur l'isolant afin de fournir une surface sûre pour les chalumeaux, avec une membrane coupe-feu sur toute la longueur du joint.

1.4

**3.5 POSE DU REVÊTEMENT INTERMÉDIAIRE**

Supprimer :

.1 Fixer mécaniquement les plaques de plâtre à mat de verre au support porteur en acier à l'aide de vis avec plaques enfoncées dans la face supérieure des nervures du support, à 400 mm d'entraxe dans les deux sens.

Ajouter :

.1 Fixer mécaniquement les plaques de plâtre renforcés de fibre au support porteur en acier à l'aide de vis avec plaques enfoncées dans la face supérieure des nervures du support, à 400 mm d'entraxe dans les deux sens.

1.5

**3.8 RÉALISATION D'UNE COUVERTURE À MEMBRANE ORDINAIRE APPARENTE (NON PROTÉGÉE)**

**.3 Pose des panneaux de doublage, en adhérence:**

Supprimer :

.3 Couper les extrémités selon les besoins.

Ajouter :

.3 Couper les extrémités selon les besoins et poser une membrane coupe-feu sur toute la longueur du joint.

FIN DE LA MODIFICATION n° 1

**Pièces jointes :**

Aucune /0